

L'autre Milan 1880 : le congrès international d'otologistes et l'instruction *physiologique* du sourd-muet selon le docteur Fournié

Andrea BENVENUTO*
Université de Paris 8

Résumé : Cet article rappelle qu'à Milan, entre le 6 et le 9 septembre 1880, c'est-à-dire aux mêmes dates que le congrès d'éducateurs de sourds, se sont tenus deux autres colloques, absents de la bibliographie relative à l'éducation des sourds, le deuxième congrès international d'otologie, et, du 2 au 5 du même mois, le premier congrès international de laryngologie. Il analyse la communication faite le 8 septembre, dans le cadre du congrès otologique, par le docteur Fournié, alors médecin adjoint à l'Institut des sourds-muets de Paris. Intitulé « *De l'instruction physiologique du sourd-muet* », cet exposé, qui développe un point de vue en complète opposition à l'opinion des éducateurs sur « *la mimique* », défend l'idée très actuelle que le langage des gestes est à la fois « *l'expression naturelle d'un besoin de l'intelligence* » et le moyen privilégié de l'exercice de la pensée.

Mots-clés : Congrès de Milan - Éducation des sourds - Handicap - Langue des signes - Langage physiologique - Mimique - Oralisme - Otologie - Surdité.

* Membre du laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie. Université Paris 8. Texte rédigé dans le cadre de Profacity (« *Citoyennetés profanes* »), A Small Scale Focused Research Action (Contract 225511) supported through the Seventh Framework Programme For Research and Development.

POUR quelle raison revenir, en ce début du XXI^e siècle, sur Milan 1880 ? Il n'y a pas d'histoire de l'éducation des sourds sans que cette date soit mentionnée. Le congrès d'éducateurs de sourds tenu à Milan en septembre 1880 et qui a affirmé la suprématie de la parole orale sur la langue des signes dans l'enseignement marque une étape décisive de la consécration, plus que d'une méthode d'enseignement aux sourds, d'une idéologie : l'oralisme. Ce congrès fut l'instrument le plus visible d'un dispositif mis en place dès le début de ce siècle. Nous n'y reviendrons pas ici ¹. Mais dans tout dispositif il y a tout ce qu'on dit à travers des discours, des aménagements institutionnels, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, des lois, des mesures administratives ². Il y a aussi des mots et des actes non-dits ou tout simplement dits mais rendus invisibles par le dispositif lui-même. C'est à cela que se réfère l'« *autre Milan 1880* » du titre de cet article.

Entre le 6 et le 9 septembre 1880, à Milan, c'est-à-dire à la même date et dans la même ville que le congrès d'éducateurs des sourds, s'est tenu le deuxième congrès international d'otologie, et du 2 au 5 du même mois, le premier congrès international de laryngologie, deux congrès absents de la bibliographie relative à l'éducation des sourds ³. On y découvre que les médecins de l'Institution des sourds-muets de Paris ne partageaient pas tous la même opinion que celle qui a triomphé au congrès d'éducation à Milan en 1880. Le docteur Édouard Fournié (1833-1886), auteur d'ouvrages comme la *Physiologie de la voix et de la parole* (1866), *Physiologie et instruction du sourd-muet d'après la physiologie des divers langages* (1868), *Essai de Psychologie. La bête et l'homme* (1877), *Physiologie des sons de la voix et de la parole* (1877), est médecin-adjoint à l'Institut de Paris. Bien que parlant du haut d'une autre tribune que celle des éducateurs, il est l'une des voix d'opposition à leur congrès. Fournié, qui avait dû s'absenter du congrès des éducateurs, avait demandé au docteur Peyron, alors directeur de l'institut des sourds de Paris, plus proche de la méthode des signes que les délégués français de

-
1. Sur la constitution de l'idéologie oraliste voir entre autres, A. Karacostas, *L'Institution Nationale des Sourds-Muets de Paris de 1790 à 1800. Histoire d'un corps à corps*, thèse pour le doctorat en médecine, Université Paris V, Paris, 1981. Jean-René Presneau, « Oralisme ou langue des gestes. La formation des sourds au XIX^e siècle », J. Borreil et al., *Les sauvages dans la cité. Auto-émancipation du peuple et instruction des prolétaires au XIX^e siècle*, France, Éditions du Champ Vallon, 1985. H. Lane, *Quand l'esprit entend. Histoire des sourds-muets* (1984), Odile Jacob, Paris, 1991. A. Benvenuto, « Qui sont les sourds ? » in Charles Gaucher (sous la dir. de), *Les Sourds : aux origines d'une identité plurielle*, collection Diversitas, Presses Internationales Européennes, 2010.
 2. Cf. M. Foucault, « Le jeu de Michel Foucault », *Ornicar ? Bulletin périodique du champ freudien*, n° 10, juillet 1977, repris in *Dits et écrits II, 1976-1988*, D. Defert et F. Ewald, eds, Quarto Gallimard, Paris, 2001, texte n° 206, p. 299.
 3. À l'exception, d'après notre connaissance, de la référence faite par François Legent dans son article, « Approche de la pédagogie institutionnelle des sourds-muets jusqu'en 1900 », consultable en ligne sur la Bibliothèque d'histoire de la médecine <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/orlc.htm>. En m'intéressant d'un point de vue généalogique aux discours élaborés autour de la surdité, j'ai repris cette référence en l'approfondissant, dans *Qu'est-ce qu'un sourd ? De la figure au sujet philosophique*, thèse pour le doctorat en philosophie sous la direction du professeur Patrice Vermeren, Université Paris 8, novembre 2009, chapitre V « L'invention technico-institutionnelle de la surdité au XIX^e siècle : de figure de l'anormalité à catégorie médicale », p. 188-195. Le présent article reprend en partie cette étude. Deux références au congrès d'otologistes sont signalées dans le *Compte rendu du Congrès International pour l'amélioration du sort des Sourds-Muets, tenu à Milan du 6 au 11 septembre 1880*, Imprimerie Héritiers Botta, Rome, 1881, p. 150 et p. 323.

ce congrès⁴, de s'exprimer en son nom. Il avait remis le texte de son intervention au congrès d'otologistes, intitulé « *De l'instruction physiologique du sourd-muet* », pour qu'il soit diffusé aux participants du congrès d'éducateurs. Cet exposé a bien été signalé dans les actes du colloque mais son contenu n'a pas percé les pages de l'histoire. Les raisons de ce silence ne sont pas difficiles à élucider, il suffit de lire l'intervention du docteur Peyron faite au nom de son collègue : « *Monsieur le docteur Fournier⁵ avait intention de prendre part au Congrès : mais ayant été rappelé à Paris, il m'a chargé de présenter au Congrès une communication faite par lui hier au Congrès otologique, que l'on a tenu ici à Milan. Je vous avoue que j'ai bien hésité à acquiescer à sa demande, parce que ses conclusions sont tout à fait opposées aux discours éloquentes que nous avons entendus et à tout ce que nous avons vu ici ; aussi, quoique je n'aie aucune responsabilité pour ce mémoire, ne me suis-je décidé à le remettre dans vos mains qu'après m'être persuadé que M. le docteur Fournier trouverait en vous cet esprit de tolérance qui permet la manifestation de toutes les opinions. Quoiqu'il en soit, je suis d'avis que le Congrès ne saurait rester indifférent sur ce que l'on peut dire à propos de l'articulation en un autre sens. En attendant, il suffira que je vous donne lecture de quelques lignes pour vous fournir une idée de l'opinion de monsieur le docteur Fournier (il lit) Oui, la parole qu'on enseigne au sourd-muet est véritablement un langage mimique, mais un langage mimique inférieur incompatible avec le développement de l'intelligence... La prétendue parole qu'on enseigne aux sourds-muets est une mimique bien inférieure à la mimique naturelle, ne présentant qu'un avantage : c'est d'être accompagnée de sons rauques, fort pénibles à entendre et le plus souvent incompréhensibles⁶ ».*

L'organisation de deux congrès de spécialistes de la surdité à la même date et dans la même ville n'est sans doute pas due au hasard, bien que les preuves formelles nous manquent pour l'affirmer. La présence à l'ouverture des deux congrès du maire de la ville, le sénateur Bellinzaghi, et du préfet de la Province, M. Basile⁷, laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une simple coïncidence. La lecture de l'exposé du docteur Fournié fait entrevoir les raisons pour lesquelles le congrès des otologistes a laissé si peu de traces dans la bibliographie française concernant l'éducation des sourds. Les éducateurs espéraient recevoir de la part des médecins une caution

4. « *Pour l'honneur de la méthode des signes, pour tant de services qu'elle a rendus, pour tant de noms illustres qu'elle compte dans son histoire, nous aurions souhaité que sa cause fût mieux défendue et que d'Amérique, d'Angleterre et de France, ceux-là eussent passé les Alpes qui auraient pu mettre à son service l'autorité de leur talent et de leur expérience.* » Compte rendu du congrès de Milan (éducation) par le docteur Peyron in *Annales des maladies de l'oreille et du larynx (otoscopie, laryngoscopie, rhinoscopie)*, G. Masson, Paris, 1880, tome VI, p. 304.

5. L'orthographe du nom a été changée dans le *Compte rendu*.

6. Intervention du docteur Peyron au nom du docteur Fournié in *Compte rendu du Congrès International pour l'amélioration du sort des Sourds-Muets, tenu à Milan du 6 au 11 septembre 1880*, Imprimerie Héritiers Botta, Rome, 1881, p. 150. Extrait de l'intervention du docteur Fournié lu par Peyron in « *De l'instruction du physiologique du sourd-muet* ». Communication faite au Congrès d'otologie de Milan, 1880, p. 8-9.

7. *Congrès périodique international d'otologie. Congrès de Milan de 1880. Compte rendu comprenant les procès-verbaux des séances, les mémoires lus ou déposés, rédigés, traduits et mis en ordre par le docteur E. Morpurgo*, Imprimerie G. Caprin, Trieste, 1882, p. 1 (séance d'ouverture le 6 septembre 1880) et *Compte rendu du Congrès International pour l'amélioration du sort des Sourds-Muets, tenu à Milan du 6 au 11 septembre 1880*, Imprimerie Héritiers Botta, Rome, 1881, p. 45.

idéologique de la méthode orale, caution qu'ils n'ont guère trouvée dans l'intervention du médecin français⁸. Il n'est donc pas étonnant qu'aucune mention ne soit faite de ses arguments par les éducateurs.

Fournié prononce deux discours. Nous retiendrons celui intitulé « *De l'instruction physiologique du sourd-muet* » présenté lors de la cinquième séance du congrès, le 8 septembre. Cet exposé mérite une attention particulière pour au moins trois raisons. Tout d'abord, Fournié argumente en faveur d'une suprématie du discours médical sur le discours pédagogique, soulignant que ce dernier ne peut se soustraire aux connaissances médico-physiologiques de la surdité. Lisons l'introduction de l'exposé : « *Je suis heureux de pouvoir poser la question de l'enseignement des sourds-muets devant un congrès de médecins et de physiologistes, parce qu'à mon avis, c'est là principalement que la vérité peut être dévoilée et défendue d'une manière sérieuse et utile pour les intéressés. Loin de moi la pensée de mettre en doute la capacité, le mérite des instituteurs de sourds-muets ; nul plus que moi n'apprécie les hautes qualités de ces hommes dévoués ; mais dans les questions d'enseignement ils viennent se heurter fatalement contre la question bien autrement difficile de la physiologie du langage et dès lors, il faut bien l'avouer, ils n'ont plus la compétence désirable. C'est ce qui explique d'ailleurs, pourquoi on n'est pas encore arrivé à s'entendre sur la meilleure méthode d'enseignement et pourquoi les instituteurs n'ont pas encore pu se grouper autour des mêmes principes, des mêmes lois en vue du développement intellectuel et moral du sourd-muet. C'est à l'unification des méthodes que nous devons tendre et la physiologie seule peut nous en fournir ici les moyens* »⁹. Ainsi présentée, la prévalence du discours médical sur le discours pédagogique n'est pas une position originale et ne fait que reprendre une tendance courante dans le champ naissante d'une médecine clinique. La médecine de l'oreille se constitue comme discipline moderne dans le courant du XIX^e siècle à partir d'un terrain d'étude favorisé par le rassemblement des sourds dans les institutions créées dès la fin du siècle précédent¹⁰. Mais les controverses sur les méthodes, annoncées à la fin de ce paragraphe, et le positionnement de Fournié par rapport à cette controverse expliquent le peu de reconnaissance qu'ils lui ont valu. D'autant plus, comme nous le verrons par la suite, qu'il n'utilise pas exclusivement son savoir en faveur de la réparation de l'ouïe mais aussi pour cautionner par des arguments « *scientifiques* » l'« *irréremédiable* » utilisation de la langue des signes. Deuxième aspect de son discours, c'est en tant que médecin et à partir d'analyses sur la « *physiologie* » de la surdité que Fournié argumente en faveur de la langue

8. Nous nous concentrerons sur la seule intervention du docteur Fournié au congrès d'otologistes. Ce qui ne veut pas dire que sa position faisait l'unanimité parmi ses collègues.

9. Édouard Fournié, « De l'instruction physiologique du sourd-muet », *Congrès périodique international d'otologie. Congrès de Milan de 1880. Compte rendu comprenant les procès-verbaux des séances, les mémoires lus ou déposés*, rédigés, traduits et mis en ordre par le docteur E. Morpurgo, Imprimerie G. Caprin, Trieste, 1882, p. 96-97.

10. Sur ce point, autre l'article déjà cité, voir les travaux du professeur François Legent, « Les soins médicaux aux sourds-muets en France au XIX^e siècle. L'éclosion de l'otologie moderne », *Liaisons*, Bulletin du Centre national de formation des enseignants intervenants auprès des déficients sensoriels, CNFEDS, Université de Savoie, Chambéry, N° 10/07, juillet 2004, p. 2-30. François Legent, « La naissance de l'Otorhino-laryngologie en France », consultable en ligne, bibliothèque d'histoire de la médecine, Université Paris 5 : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/orlc.htm>

des signes des sourds. Il montre le caractère indissociable du lien entre la surdit  organique et l' laboration des signes linguistiques gestuels ou « *images-signes* », tout comme l'entendant utilisant son ou e  labore des « *sons-signes* ». Car ce qui incite les hommes    laborer une langue est leur intelligence et leurs intentions communicatives. L'homme parle ou signe parce qu'il met en action, gr ce   sa volont , les moyens sensibles qui lui permettent d'atteindre le but de communiquer sa pens e. Le langage, pr cise Fourni , « *est un ensemble de mouvements voulus dans un but significatif, dirig s par un de nos sens, ex cut s par nos organes et aboutissant   un ph nom ne sensible, son ou image, qui reste grav  dans la m moire* ¹¹ ». Les mouvements du langage, que seul l'homme poss de et que Fourni  nomme « *intelligents* ¹² » pour les diff rencier des mouvements « *instinctifs* », sont voulus, guid s par une intention significative et ex cut s avec l'intervention d'un sens directeur. Le langage mat rialise la pens e en lien imm diat avec le cerveau. Celui-ci produit alors une association entre le mouvement organique et un objet sensible ou une id e, donnant vie   un *son-signe* ou   une *image-signe* ¹³ qui se p rennise par l'intervention de la m moire. Si l'homme devait inventer son langage   tout instant, la pens e en deviendrait impossible.

C'est ainsi que les raisons physiologiques du langage d terminent, selon Fourni , non tant l'incapacit  des sourds   y acc der mais bien la capacit  de cr er un langage qui est en accord avec leur configuration physiologique propre. Tout homme  tant soumis au besoin qui le « *pousse irr sistiblement   objectiver notre  me et   ext rioriser,   quel langage le sourd-muet fera-t-il appel ? Personne ne le lui a enseign , le sourd-muet l'a trouv  tout seul : il a invent  le langage mimique. [...] La mimique est, aussi bien que la parole, l'expression naturelle d'un besoin de l'intelligence [...] Avec le langage mimique le sourd-muet peut penser : avec la parole ou l' criture seule il ne le pourrait pas. Encore une v rit  physiologique absolue* ¹⁴ . » Les analyses de Fourni  prennent l'exact contre-pied des affirmations des  ducateurs pour qui la parole est le seul moyen d'attendre la pens e : tout homme est intelligent et c'est en raison des besoins de cette intelligence qu'il mobilise son corps pour  laborer les moyens de son expression. Enfin, la r flexion de Fourni  s'empare d'un autre argument d'une actualit   tonnante : le d ni des parents confront s   la surdit  de leurs enfants ne peut qu'entra ner une augmentation de l'infirmit . « *Un autre motif du discr dit dans lequel est tomb  la mimique, c'est l'engouement des familles pour les m thodes d'enseignement qui tendent   d guiser l'infirmit  de leurs enfants par la suppression de la mimique et par l'enseignement d'une certaine parole. Cet engouement est fort respectable, mais il est mal inspir . Les familles ignorent que le plus grand d dommagement aux tristesses qu'entra ne la perte du sens de l'ou e, c'est l'exercice de la pens e, la vie en soi, et comme cet exercice ne peut se produire qu'avec le secours d'un langage physiologique, il s'ensuit que la sollicitude des parents aggrave, au lieu de les diminuer, les tristes conditions d'existence des enfants* ¹⁵ . » On ne peut que penser au titre de

11.  douard Fourni , *op. cit.*, p. 97.

12. *Ibidem*, p. 99.

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*, p. 101.

15. *Ibid.*, p. 102.

l'article de Bernard Mottez : « À s'obstiner contre la déficience on augmente souvent le handicap. L'exemple des sourds ¹⁶. » En mettant toutes les forces pédagogiques, thérapeutiques et sociales au service de la réduction de la déficience, la société augmente le handicap, somme des exclusions vécues par des individus en raison de leur déficience, au lieu de le réduire. Fournié, quant à lui, parle en physiologiste : la pensée, la vie en soi ne peuvent s'exprimer pleinement que par le langage physiologique, l'empêcher de se développer aggrave les conditions de vie des sourds. « En effet, considérée comme moyen d'expression et de relation, la mimique sonore [la parole articulée] satisfait jusqu'à un certain point aux règles que nous avons assignées au langage, mais considérée au point de vue intellectuel, c'est-à-dire comme instrument de la pensée, cette mimique ne répond plus aux exigences physiologiques [...] ¹⁷. » Pour qu'il ne subsiste aucun doute, Fournié ajoute : « [...] à aucun point de vue, au point de vue des relations comme au point de vue du développement intellectuel, la mimique sonore ne doit pas être considérée comme le but essentiel de l'enseignement du sourd-muet. L'objectif de l'instituteur doit être ailleurs : il doit s'occuper d'abord de meubler et d'enrichir l'intelligence de son élève, et cela il ne peut le faire qu'avec le secours des signes du langage. Or le vrai langage du sourd-muet étant le langage des gestes, c'est ce langage qu'il faudrait perfectionner de manière à lui faire représenter les notions que la parole renferme. Cela fait, rien n'est plus facile, avec le secours de l'écriture, d'élever le sourd-muet au niveau de l'entendant-parlant. L'écriture, en effet, est le terrain neutre sur lequel deux étrangers viennent se donner la main et se reconnaître, en traduisant chacun leur langue par le même signe écrit. Cette manière de comprendre l'instruction du sourd-muet n'exclut pas d'ailleurs l'enseignement de la mimique sonore. Chez les sourds qui montrent une réelle aptitude à profiter des leçons d'articulation, on fera bien de ne pas la négliger, mais nous tenons à dire bien haut qu'au lieu d'être le but avoué de l'enseignement ce moyen, réduit à sa juste valeur, doit être considéré comme tout à fait accessoire, et si nous parlons aussi affirmativement sur cette question très grave, c'est que nous avons la certitude d'avoir pour nous l'approbation des sourds-muets instruits ¹⁸. » Pour Fournié, il est clair que la parole articulée ne saurait constituer l'objectif de l'éducation des sourds-muets en raison des contraintes physiologiques auxquelles elle est soumise, elle est et doit rester un accessoire de leur instruction. L'éducation doit alors reposer sur l'exercice de l'intelligence des élèves par le moyen de la langue qui leur est physiologiquement propre. Quelques années plutôt, le docteur Fournié écrivait à propos de l'écriture ceci : « l'écriture ne constitue pas un langage, c'est la représentation visuelle d'un langage ; son existence suppose toujours un langage physiologique préexistant ; par conséquent, la signification de l'écriture ne peut arriver à l'intelligence qu'en passant par la traduction dans le langage physiologique. En effet, lire, c'est parler notre écriture. Si nous ne parlions pas mentalement ou à

16. Paru initialement dans la revue *Sociologie et société* (n° 1, 1977), cet article a été repris et republié avec des légères modifications en 1979, 1981, 1984. La dernière version in Bernard Mottez, *Les Sourds existent-ils ?* Textes réunis et présentés par Andrea Benvenuto, collection « La Philosophie en commun », L'Harmattan, Paris, 2006, p. 37-56.

17. Édouard Fournié, *op. cit.*, p. 105.

18. *Ibidem*, p. 106.

haute voix, le sens de la vue serait impressionné ; mais la signification de l'écriture n'arriverait pas à l'intelligence. Malheureusement, on n'a pas compris cela dans le système d'enseignement actuel. Le sourd-muet retient la forme du signe écrit ; mais comme on lui refuse le langage mimique qui lui tient lieu de la parole, la signification de l'écriture n'arrive pas à son intelligence. Cependant, beaucoup d'entre eux arrivent à écrire ; mais, c'est malgré leurs maîtres, et en se servant du langage mimique. Les instituteurs imprudents qui, par des moyens coercitifs barbares, empêchent le sourd-muet de traduire sa pensée avec le secours du langage des signes, devraient être condamnés à ne jamais prononcer une parole ; ils verraient ainsi par eux-mêmes ce que c'est que d'être privé du langage physiologique ¹⁹. » L'écriture est le moyen de traduction entre deux intelligences, qu'il est indispensable d'enseigner aux sourds pour qu'ils se reconnaissent dans l'intelligence des entendants-parlants.

L'originalité de cette perspective est qu'elle croise d'une part la force de l'intelligence des sourds qui les pousse vers l'élaboration d'une langue qui exploite leurs compétences physiologiques et, d'autre part, qu'elle ne se présente pas comme une condition de l'intelligence des sourds. Celle-ci n'est pas à acquérir par le moyen de la langue vocale ou par l'instruction, l'intelligence des sourds est toute entière dans l'acte même de la parole de signes qui est à son tour, l'expression naturelle d'un besoin de l'intelligence.

« Il y a quelques années – affirme Fournié –, je soignais un jeune garçon âgé de six ans qui était assez sourd depuis l'âge de deux ans pour n'avoir pu acquérir qu'une parole très imparfaite. Sachant qu'il existait dans son pays une école de sourds-muets où l'on n'employait comme méthode que l'enseignement de la mimique sonore [de la langue vocale], la vraie mimique étant absolument défendue, je conseillai au père de l'enfant de le mettre dans cette école, persuadé que bientôt il saurait parler. C'est ce qui fut fait. Or deux mois après, je recevais une lettre du père dans laquelle il me mandait que l'enfant n'avait fait aucun progrès au point de vue de la parole, mais que, par contre, son langage des gestes s'était enrichi d'une manière surprenante et que ce résultat l'avait décidé à reprendre l'enfant chez lui. Ce fait, Messieurs, est très éloquent, et il nous dévoile le moyen à la faveur duquel les sourds-muets développent leur intelligence malgré l'enseignement exclusif de la mimique sonore. Les instituteurs restent fidèles à leur promesse : ils n'enseignent que la parole ; mais les enfants obéissent à leur nature dès qu'ils ne sont plus sous l'œil du maître, et ne pensent et ne commercent entre eux que par le moyen du langage des gestes. Telle est la vérité ²⁰. »

Cette vérité, en faveur de laquelle tant d'enseignants défenseurs de la langue des signes et de sourds eux-mêmes prendront position, n'a jamais été aussi remarquablement défendue du point de vue médical que par un otorhinolaryngologiste du XIX^e siècle, Édouard Fournié. Et c'est à un autre otorhinolaryngologiste, notre contemporain le professeur François Legent, que l'on doit d'avoir rendu visible une page de l'histoire des sourds passée sous silence jusqu'aujourd'hui.

19. Édouard Fournié, *Physiologie de la voix et de la parole*, Adrien Delahaye, Paris, 1886, p. 805-806.

20. Édouard Fournié, « De l'instruction physiologique du sourd-muet », *op. cit.*, p. 107.

